

Couvre-feu : situation d'urgence en itinérance

Montréal, 30 décembre 2021– Des centaines de personnes en situation d'itinérance vont se retrouver dehors à l'approche de grands froids, alors que l'on prévoit des mercures de -17 C à compter de ce dimanche. Il manque des centaines de places en hébergement d'urgence par rapport à l'an dernier, dont un minimum de 200 seulement à Montréal.

Le Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ)¹ annonce de plus graves répercussions découlant du couvre-feu sur les personnes en situation d'itinérance que ce qui s'est produit lors du dernier en janvier 2021.

Il sera ardu pour le milieu communautaire en itinérance, de répondre aux nouveaux besoins entraînés par l'imposition d'un couvre-feu sans support supplémentaire. En plus du manque de places d'hébergement d'urgence, les organismes communautaires appréhendent une réduction additionnelle de lits, sans compter qu'elles font face à une pénurie de personnel. À cela s'ajoute la menace de fermeture de certains services dû aux éclosions plus fréquentes causées par le variant Omicron.

Poussés à se cacher à l'extérieur par le couvre-feu

L'expérience du dernier couvre-feu nous permet d'affirmer que les personnes en situation d'itinérance ont fortement été touchées par des effets négatifs qui en découlent tels que : l'isolement dans des lieux non destinés à l'habitation (toilette chimique, immeuble désaffecté), l'isolement dans des milieux de vie non sécuritaires (vivre dans un milieu violent), des pratiques de consommation à risques (consommer seul.e, diminution de l'utilisation des services d'injection supervisés. etc). De plus l'attente irréaliste à l'égard des groupes communautaires d'héberger tous les non logés a ajouté une pression supplémentaire sur ces organisations.

Malgré l'amnistie octroyée aux personnes en situation d'itinérance, nous avons constaté une forte hausse de l'interpellation policière à leur égard. Par la force des choses, ces personnes tendent à ne plus aller vers les organismes qui leur viennent en aide, notamment en dépendance ou même pour des soins de santé urgents. Nous avons aussi observé qu'elles vont choisir de se cacher à l'extérieur dans un contexte hivernal non sécuritaire et cruel.

À l'heure actuelle, nous avons du mal à comprendre quelles seront les mesures supplémentaires mises en place pour supporter la population en situation d'itinérance et à risque de l'être avec le présent couvre-feu.

Ainsi, le RSIQ demande au gouvernement que :

- Cette fois-ci, l'amnistie des personnes en situation d'itinérance soit bien réelle et que les personnes sans logis soient épargnées des contrôles à répétition lors de l'application du couvre-feu;

¹ Le RSIQ est composé de 15 tables de concertations régionales en itinérance et totalise plus de 330 organismes communautaires à travers le Québec qui œuvrent à améliorer la qualité de vie des personnes en situation d'itinérance.

- Cette fois-ci, les travailleurs.euses de rue puissent, sans accroc, rejoindre les personnes en situation d'itinérance dans l'espace public après 22h;
- Des lieux de repos et des installations sanitaires (de jour, de soir et de nuit) soient ajoutés pour répondre aux besoins entraînés par le couvre-feu;
- Les services de garde soient accessibles aux enfants des travailleurs.euses du communautaire;
- Les personnes dormant à l'extérieur et dans des campements de fortunes soient tolérées et soutenues dans ce dernier moyen de survie.

Pour la nouvelle année, nous souhaitons que les droits des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être soient reconnus par le gouvernement. Rappelons-nous qu'en janvier 2021, les tribunaux ont été nécessaires pour arriver à une amnistie du couvre-feu pour les personnes en situation d'itinérance, malgré nos nombreuses interpellations à ce sujet.

-30-

Renseignements :

Boromir Vallée Dore, coordonnateur du RSIQ

581-849-8951 - coordination@rsiq.org